



CREDIT MUTUEL JUNIOR 2024

REGLEMENT GENERAL

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses U18 (nés en 2006 et après) des Ecoles de Golf de Vendée, licenciés FFGolf et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf en compétition ou du questionnaire de santé.

Le Championnat se déroule en 5 tours sur les grands parcours et en 5 tours sur les parcours Pitch&Putt.

A l'issue du dernier tour, un classement final sera établi qui prendra en compte le total des points marqués. Il y a obligation de participer à 2 tours au moins pour intégrer le classement final.

Le titre de Champion de Vendée dans chacune des catégories sera attribué en fonction du classement final et le club totalisant le plus de points sera désigné Champion Club de Vendée.

CALENDRIER

Samedi 13 avril	Golf de St. Jean de Monts, grand parcours et parcours Pitch&Putt
Samedi 25 mai	Golf de la Domangère, grand parcours
Samedi 25 mai	Bourgenay Golf Club, Pitch&Putt
Samedi 08 juin	Golf des Sables d'Olonne, grand parcours
Samedi 08 juin	Bourgenay Golf Club, Pitch&Putt
Samedi 07 septembre	Golf du Pays de St. Gilles Croix de Vie, grand parcours
Samedi 07 septembre	Bourgenay Golf Club, Pitch&Putt
Samedi 19 octobre	Bourgenay Golf Club, grand parcours et parcours Pitch&Putt

FORME DE JEU

Les épreuves se déroulent en stroke play/score maximum.

Chaque épreuve est organisée par le Comité Départemental, l'Association Sportive du club qui reçoit étant responsable de la gestion de la compétition en référence au cahier des charges.

Chaque tour est une épreuve officielle et donne lieu à un classement RMS9 qui compte pour l'index hormis les tours sur le parcours Pitch&Putt de moins de 18 trous.

Crédit Mut'Junior Pitch&Putt

2 catégories d'âge G/F :

- U 10 : G et F : Index > à 44 et non-classés, 12 à 18 trous, score maximum
- U 12 : G et F : Index > à 44 et non-classés, 12 à 18 trous, score maximum

Crédit Mut'Junior Espoir 9 trous, grand parcours

3 catégories d'âge G et F

- U 10 : G: Index 32.5 à 44, score maximum, repères violets
F: Index 41.5 à 44, score maximum, repères violets
- U 12 : G: Index 32.5 à 44, score maximum, repères rouges
F: Index 41.5 à 44, score maximum, repères violets
- Benjamins/Minimes
Cadets G : Index > à 44 et non-classé, score maximum, repères bleus
F : Index > à 44 et non-classé, score maximum, repères rouges

Crédit Mut'Junior Promotion 18 trous, grand parcours

2 catégories d'âge G/F

- Benjamins : G: Index > 28.4 à 44, score maximum, repères bleus
F: Index > 32.4 à 44, score maximum, repères rouges
- Minimes/Cadets : G: Index > 11.4 à 44, score maximum, repères jaunes
F: Index > 18.4 à 44, score maximum, repères rouges

Crédit Mut'Junior Elite 18 trous, grand parcours

4 catégories d'âge G/F

- U10 : G: Index < 32.5, score maximum, repères violets
F: Index < 41.5, score maximum, repères violets
- U12 : G : Index < 32.5, score maximum, repères bleus
F: Index < 41.5, score maximum, repères violets
- Benjamins : G : Index < 28.5, stroke-play, repères jaunes
F: Index < 32.5, stroke-play, repères rouges
- Minimes/Cadets : G: Index < 11.5, stroke-play, repères blancs
F: Index < 18.5, stroke-play, repères bleus

INSCRIPTIONS

- Les joueurs et joueuses s'inscrivent individuellement auprès de leur école de golf qui doit transmettre la liste de ses participants avec la feuille d'inscription officielle, par mail à la Commission Jeunes commjeunescdgolf85@orange.fr, au plus tard le samedi à minuit, 7 jours avant la compétition.
Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de cette date.
- **Catégories U10 et U12:** Avec l'aval du responsable de l'école de golf et/ou l'enseignant de son club, les joueurs et joueuses avec un index supérieur à 44 peuvent être inscrits sur 9 ou 18 trous grand parcours.
- **Benjamins, Minimes et Cadets:** Avec l'aval du responsable de l'école de golf et/ou l'enseignant de son club, les joueurs et joueuses avec un index supérieur à 44 peuvent être inscrits sur 18 trous.
- Le responsable de l'école de golf et/ou l'enseignant du club doit s'assurer que les joueurs et les joueuses surclassés (ne jouant pas dans la catégorie de référence), puissent jouer le parcours choisi dans le temps imparti et en autonomie.
- En cas de changement d'index, les joueurs et joueuses ont le choix de rester dans la compétition à laquelle ils ont participé en début de saison ou de concourir dans la compétition correspondant à leur nouvel index mais pour le classement final, il n'y aura pas possibilité de cumuler les points obtenus dans les différentes compétitions.
- **Forfait non justifié :** tout joueur inscrit par son club ne se présentant pas au départ de la compétition et non excusé se verra retirer 2 points par absence de son total de points.

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DE POINTS

- A l'issue de chaque tour, une dotation de points sera attribuée à chacune des catégories d'âge en fonction du nombre de participants comme suit :

NOMBRE DE PARTICIPANTS	DOTATION POINTS
1 à 3	500
4 à 6	750
7 à 10	1000
11 à 14	1250
15 à 20	1500
21 et plus	1750

- Une fois la dotation définie, la répartition des points attribués aux joueurs s'effectuera de la manière suivante, en fonction de la place atteinte par le joueur ou la joueuse dans sa catégorie.

PLACE	%	PLACE	%	PLACE	%
1 ère	16	9 ème	4	17 ème	1.5
2 ème	11	10 ème	3.6	18 ème	1.4
3 ème	9	11 ème	3.4	19 ème	1.3
4 ème	7	12 ème	3	20 ème	1.2
5 ème	6	13 ème	2.6	> 21 ème	1
6 ème	5	14 ème	2.4		
7 ème	4.6	15 ème	2		
8 ème	4.3	16 ème	1.6		

- Au-delà de la première place (le départage de la première place se fera sur les derniers trous, classement RMS9) la répartition des points sera faite sans départager les joueurs ex aequo. Si des joueurs sont à égalité, les points des places concernées seront partagés entre les joueurs.
- Ce nombre de points acquis sera reporté et cumulé à celui des épreuves suivantes.

CLASSEMENT FINAL

Individuel

- Le classement final prendra en compte le total des points marqués. En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points, etc...
- Le titre de Champion de Vendée dans chacune des catégories sera attribué en fonction du classement final.

Par Club

- Les points marqués par les joueurs seront comptabilisés pour son Club.
- Le Club totalisant le plus de points sera désigné « Champion Club de Vendée ».

Attention : Il y a obligation de participer à 2 tours au moins pour intégrer le classement final individuel.

APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

- Au cours de toutes les épreuves de la Crédit Mutuel Junior, l'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.
- Pénalité pour non-respect de la règle, 1^{ère} infraction : le joueur encourt la pénalité générale (deux coups), 2^{ème} infraction : disqualification

ACCOMPAGNATEURS SUR LE PARCOURS

- Les accompagnateurs sont tolérés à une distance raisonnable des joueurs et ne doivent leur donner aucun conseil.
- Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné
- Exception sur LE PITCH&PUTT : Chaque partie sera accompagnée par un suiveur-marqueur adulte accrédité par l'organisateur. Le nombre d'accompagnateurs par club dépendra du nombre de jeunes participants.
- Les cadets ne sont pas autorisés sauf décision du Comité de l'Epreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

Il est composé de 3 membres :

- Le responsable de la Commission Jeunes ou son remplaçant (membre de la Commission Jeunes)
- Un responsable de l'école de golf d'accueil
- Le Président du CDgolf85 est membre permanent du Comité de l'Epreuve

A titre exceptionnel, l'enseignant professionnel du club peut être consulté.

RECORDING

La participation de tous les joueurs au recording est obligatoire sous peine de disqualification.

JEU LENT ET ETIQUETTE

Une attention toute particulière sera apportée au respect de l'étiquette et du jeu lent dans le respect des règles de golf.

La Commission Jeunes du Comité Départemental se réserve le droit de modifier ce règlement si elle le juge utile.